

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT CABINET DU MINISTRE

N/Réf. : 720/CAB/...../2026

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA FORMATION DES FORMATEURS DES FABRICANTS DE PAVES ET LEUR ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement des infrastructures et d'amélioration du cadre de vie des populations, le Gouvernement du Burundi, à travers le Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipelement, entend promouvoir l'utilisation des matériaux locaux et renforcer les capacités des acteurs nationaux intervenant dans le secteur de la construction et de l'aménagement urbain.

A cet effet, le Ministère envisage de mettre en place un programme portant sur la **formation des formateurs des fabricants de pavés et leur accompagnement technique**, en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité des pavés fabriqués localement et de favoriser leur utilisation dans les travaux d'aménagement des espaces publics, des voiries, des voies piétonnes, des places publiques et autres infrastructures urbaines.

Cette initiative vise notamment à :

- renforcer les compétences techniques des formateurs dans les procédés de fabrication des pavés ;
- développer les capacités des formateurs afin qu'ils puissent assurer, à leur tour, la formation des fabricants de pavés sur l'ensemble du territoire national ;
- favoriser l'utilisation des matériaux disponibles localement et contribuer à la création d'activités génératrices d'emplois ;
- assurer un accompagnement technique des fabricants après leur formation afin de consolider les acquis et d'améliorer durablement la qualité de leur production.

Dans cette perspective, le Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipelement **manifeste son intérêt à collaborer avec tout partenaire technique, financier, institutionnel, académique, professionnel ou toute organisation disposant de l'expertise et de l'expérience requises** dans le domaine de la fabrication des pavés, de la formation professionnelle, du transfert de technologies et de l'accompagnement des acteurs du secteur de la construction.

4

Les partenaires intéressés sont ainsi invités à manifester leur intérêt pour contribuer à la mise en œuvre de cette initiative, notamment dans les domaines suivants :

1. conception et élaboration des modules et supports de formation ;
2. mobilisation d'experts et de formateurs qualifiés ;
3. organisation et réalisation des sessions de formation théorique et pratique ;
4. mise à disposition des équipements, outils et matériaux nécessaires aux formations ;
5. accompagnement technique des fabricants après leur formation ;
6. appui à la mise en place de mécanismes de contrôle et d'assurance qualité ;
7. transfert de technologies et de bonnes pratiques ;
8. développement d'un dispositif durable de renforcement des capacités des fabricants de pavés.

Les manifestations d'intérêt pourront être accompagnées d'une présentation de l'expérience et des références du partenaire intéressé dans les domaines concernés, de l'approche méthodologique proposée ainsi que des modalités d'accompagnement envisagées.

Le Ministère accorde une importance particulière à cette initiative qui s'inscrit dans une démarche de **renforcement des capacités nationales, de valorisation des matériaux locaux, de professionnalisation des acteurs et d'amélioration de la qualité des infrastructures.**

Le Ministère reste disponible pour examiner toute proposition de collaboration et définir, avec les partenaires intéressés, les modalités appropriées de mise en œuvre de cette initiative.

Fait à Bujumbura, le 28.1.2026

**LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES
LOGEMENTS SOCIAUX, DES TRANSPORTS ET
DE L'EQUIPEMENT**

Ir. Egide NIJIMBERE

